



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

30^{es} PRIX GÉMEAUX

De nouveaux règlements et la participation confirmée de Aetios Productions, le Groupe TVA et Productions J

Montréal, le 17 février 2015. – Richard Speer, président de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision au Québec, a communiqué ce matin les nouveaux règlements des prix Gémeaux et confirmé que **Aetios Productions, Groupe TVA et Productions J** seront présents cette année.

« Je suis d'ailleurs fier de dire qu'en plus d'avoir de nouveaux règlements, la 30^e édition des prix Gémeaux sera des plus rassembleuses », se réjouit Richard Speer. « C'est important pour nous à l'Académie qu'un prix Gémeaux soit un symbole d'excellence fort pour tous nos artistes, artisans, producteurs et diffuseurs, sans exception. Je tiens à remercier nos fidèles participants et à souhaiter la bienvenue à ceux qui nous rejoignent. Rassembler et agir dans la transparence, voilà les objectifs que nous poursuivons à l'Académie. Le 20 septembre prochain, c'est une industrie à part entière que nous célébrerons. »

Une révision en profondeur des règlements

En avril dernier, cinq comités ont été formés pour procéder à une révision en profondeur du concours. Le travail rigoureux de ces [panels d'experts](#), présidés par des membres du conseil d'administration de l'Académie, aura permis de formuler des recommandations consensuelles qui ont été adoptées par le conseil.

Les nouveaux règlements concernent le processus de sélection, les catégories en dramatique et en documentaire, les Prix spéciaux, de même que l'ajout d'une catégorie en distribution artistique. Les conclusions détaillées se retrouvent dans le [rapport des comités](#).

« Je suis extrêmement satisfait des conclusions annoncées aujourd'hui », a révélé Richard Speer. « Les modifications apportées aux règlements représentent une évolution qui tient compte des enjeux que nous défendons tous chaque jour dans un contexte de production télévisuelle et numérique de plus en plus exigeant. Ce n'est pas sans fierté que nous vous présentons les nouveaux règlements qui permettront certainement de célébrer les finalistes et lauréats des 30^{es} prix Gémeaux avec encore plus de prestige », souligne-t-il.

Afin de bien superviser l'implantation du nouveau processus de sélection, deux présidents d'honneur ont été nommés par le conseil d'administration de l'Académie, soit monsieur **Claude Robison**, lauréat du Grand prix de l'Académie remis en 2014, et monsieur **Jean-Marc Léger**, président et fondateur de Léger et président du réseau WIN. Monsieur Robison aura la responsabilité de former six grands jurys composés de six professionnels de l'industrie pour juger les productions inscrites dans



les catégories « émissions », « réalisation » et « textes ». Ces jurys seront composés de membres choisis dans une liste de candidats soumise par les diffuseurs.

Monsieur Léger veillera quant à lui à la mise en œuvre du nouveau processus de sélection. Pour déterminer les gagnants dans toutes les catégories, le vote des jurés comptera désormais pour 70 % du résultat final. Dans les catégories « émissions », le résultat sera déterminé par les grands jurys de mise en nomination, les membres de l'Académie et les données d'écoute.

Parmi les autres changements apportés, les catégories en dramatique ont été actualisées selon leur nombre d'épisodes et pour refléter leur mode de production. En documentaire, une catégorie en docufiction a été créée. Une catégorie en distribution artistique a aussi été ajoutée pour tous les genres en fiction récompensés par l'Académie. Enfin, le visionnement des productions par les jurés et les membres de l'Académie se fera dorénavant en ligne sur une plateforme numérique développée à cet effet.

« Nous sommes convaincus que ces changements amélioreront le processus des prix Gémeaux », souligne Richard Speer. « Je remercie sincèrement les professionnels qui ont participé aux comités de révision et les membres du conseil qui les ont présidés, soit **Brigitte Lemonde** (processus de sélection), **André Béraud** (catégories en dramatique), **Angélique Richer** (catégories en documentaire), **Alexis Durand-Brault** (ajout d'une catégorie en distribution artistique) et **Jacques Duval** (Prix spéciaux). »

La période d'inscription ouvrira le 18 février. Les règlements officiels et le formulaire d'inscription pour les 30^{es} prix Gémeaux seront alors disponibles au www.acct.ca/prixgemeaux. Les producteurs auront cette année l'occasion d'inscrire leurs productions dans l'une des 95 catégories en télévision ou l'une des 15 en médias numériques.

Le 30^e anniversaire des prix Gémeaux sera célébré les 18 et 20 septembre 2015.

– 30 –

Renseignements :
IXION Communications | Judith Dubeau
514 495-8176 | judith.dubeau@ixioncommunications.com

Voyez en détail les [conclusions](#) adoptées par le conseil d'administration.

À propos des prix Gémeaux – Les prix Gémeaux présentent au public et à l'industrie ce que les membres de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision ont sélectionné comme étant le meilleur diffusé sur nos écrans.

À propos de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision – L'Académie a pour mission de reconnaître et promouvoir la créativité des artistes et des artisans de la télévision, du cinéma et des médias numériques de langue française auprès du public d'ici et d'ailleurs.